

Compte rendu du Comité Social & Economique de l'établissement STELIA Toulouse – Plénière du 28/04/2021

Toulouse, le 28 avril 2021



Vos élus CFE-CGC présents lors de cette réunion étaient :

Patrick ARMENGAUD, Alain BAUER, Mona BEAUGRAND, Ludovic BORDES, Edith FAUP,
Sandrine GAILLARD, Thierry GIMBAL, Pascal GOUDELIN, Daniel NOUXET,
Philippe MALJEAN, Patrick SACCO, ainsi votre Représentant Syndical Frédéric CASTET.

Le procès-verbal de la plénière ordinaire du 26 mars a été validé à l'unanimité des 14 présents.



Sandrine GAILLARD a fait la synthèse du CSE-C du 14/04/2021... Voir le mail du 16/04/2021 pour en connaître les détails.

Situation des effectifs et absentéisme sur Toulouse au 31/03/2021 :



CDI => 518 (75 Non Cadres et 443 Cadres) → En retrait (-2).
Apprentis/contrats pro/stagiaires => 34 → En hausse (+3).
Intérimaires => 7 → En augmentation (+1).
L'absentéisme était de 0,6%, soit - 0,8% vs février 2021.

Bâtiment Sky Park :



L'Activité Partielle du mois de mars 2021 a impacté 48 salariés des départements de 1P, 1I et 1Q pour un total de 92 jours (vs prévisionnel : 94 jours).

L'A.P. prévisionnelle pour avril est estimée à 70 jours et ensuite elle devrait s'arrêter.

Le plan de redimensionnement pour Toulouse est le suivant (commission paritaire du 14/04) : 34 postes ont été réalisés sur les 36 de prévus. A ce jour, il reste 2 redéploiements externes qui sont en cours.



Un bilan sur la formation 2020 de notre établissement nous a été fait, et il en ressort :



- Formations individuelles → 848 h réalisées vs 1 284 h d'objectif, soit 40,3 K€ vs 80,5 K€ d'objectif.
- Formations collectives → 2 101 h réalisées vs 8 414 h d'objectif, soit 57,6 K€ vs 187,4 K€ d'objectif.

Malheureusement comme annoncé au CSE-C du 14 avril, La crise sanitaire et ses conséquences ont eu un impact négatif sur le plan de formation prévu !

Suite à la demande de la CFE-CGC, la direction indique que le plan de formation 2021 s'adapte à la situation avec quelques reports de formation, mais heureusement d'autres ont être réalisées comme prévu.....

Activités Sociales et Culturelles :



La commission A.S.C. a validé le fait de maintenir une subvention exceptionnelle de 1 € /jour pour le mois de mai. La baisse de cette subvention est liée à un dépassement de 4 000 € par rapport au prévisionnel du mois de mars.

Les demandes de remboursements sont toujours faibles... mais les permanences sont à nouveau remplies suite à la distribution des chèques culture (100 €), ainsi que des cadeaux sport et détente en cours !